

La lettre de Romi



Le mot du maire

Elections municipales : 3ème mandat Remerciements aux anciens élus Structure du Conseil Municipal Règlement interne du Conseil Municipal





Convention ORE avec le Conservatoire des espaces naturels

Rénovation thermique de la Mairie : audit



Très Haut Débit:



En 2021 en quelques questions



PPRI de l'Andelle



Rentrée 2020-2021 : Pas de fermeture de classe

Vie économique Travaux divers dans la commune Vie communale Nos associations



0

2

Le mot du maire (juillet-août 2020) - rédigé le 20 juin

⇒ Elections municipales : troisième mandat de Maire

Malgré le contexte douloureux, chers Romilloises et chers Romillois, je mesure l'honneur et la responsabilité que vous me confiez en me nommant **Maire de Romilly** pour la troisième fois.

Je suis très reconnaissant de tous les encouragements que j'ai eus depuis plusieurs mois. Je ferai tout avec l'équipe municipale pour répondre à votre attente.

Il n'y a eu qu'une seule liste cette année. Les habitants de Romilly nous ont régulièrement fait part de la satisfaction de ce que l'on avait réalisé depuis deux mandats, soit douze ans. Un grand merci à tous ceux et à toutes celles qui se sont déplacés pour venir voter.

Nous avons proposé en tant que liste un programme que vous avez approuvé à 90 %, nous allons donc tout mettre en œuvre pour l'appliquer. Nous avons mis au point nos commissions et nos représentations dans les syndicats dès l'élection du Maire, des adjoints et des délégués le lundi 25 mai car je souhaitais que nos différentes équipes se mettent déjà au travail.

⇒ Elections municipales : remerciements aux anciens élus

Je tiens à associer à ce succès toute l'ancienne équipe municipale dont de nombreux membres sont encore présents à mes côtés (en particulier Didier HOUSSAYE pour sa collaboration précieuse, mais aussi Pierre CHIAPELLO, Xavier CHIVOT, Frédéric VIEUX, Valérie DELABRIERE, Alain DULONDEL, Guy DUPUIS, Marie-Thérèse LANGLET qui ont fait deux mandats avec moi, Nadia ABDELAZIZ, Pascale BIVILLE, Josette PALIER-LEBRETON, Aurélie BIERRE et Monique MASSELIN qui ont fait le dernier mandat).

Je pense aussi aux anciens : Dominique DAVID, Detlef KUHN et Patrick BOUTE qui nous ont quittés, mais aussi à Pascale GERARD, Bernard HURAY, Patrice ADAM, Marie-Hélène CLEMENT-FRELICOT, Catherine COLIN et plus avant encore Céline VANDERCRUYSSEN, Denis MICHEL, Loïc MANIFEL, Mohamed AGUEZZAILOU, Daniel AMOUROUX, Jean-Marc LAROCHE, Emeric WENGLER et José HACQUARD.

Les membres des autres listes qui nous accompagnaient ont toujours été constructifs (Alain ROBERT à qui je rends hommage, Joseph AMELOT, Monique LEGROUT, Muriel BEZIEL et Daniel MANIERE).

Les nouveaux qui sont venus nous rejoindre le font avec une grande motivation (Claire LE TOURNEUR, Marie-Claude JULLIEN, David LEMENAGER, Jocelyne LECOINTRE, Christophe PAILLIER, Rodolphe CORRON, Jean DE-LAMARE, Juliette KARP, Pierre-Emmanuel NIOCHE et nos deux candidats supplémentaires Valérie LEFEBVRE et Bruno CAUMONT).

Le Conseil municipal travaillera dans l'intérêt communal, c'est-à-dire dans l'intérêt de tous.

⇒ Convention ORE avec le Conservatoire des espaces naturels

Nous avons déjà une convention depuis 1996 avec le **Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie** pour l'entretien et la préservation du site de la **Côte des Deux Amants**. La commune de Romilly est propriétaire des 2/3 du site.

Nous souhaitons aller plus loin pour assurer la pérennisation de ce patrimoine naturel dont nous sommes très fiers. Il est caractérisé par des espèces végétales remarquables ainsi qu'une faune particulière, il est aussi prisé des parapentistes, randonneurs et vététistes de la Région. Nous allons signer une ORE (Obligation Réelle Environnementale) pour 99 ans.

La signature de l'acte sera à la charge du Conservatoire.

⇒ Structure du Conseil Municipal

Maire, coordination et grands travaux : Jean-Luc ROMET

Adjoint COMMUNICATION et ENTREPRISES : Didier HOUSSAYE (porte-parole)

Attachée Communication : Marie-Thérèse LANGLET

Adjointe VIE SOCIALE et SENIORS : Pascale BIVILLE

Attachée Potière : Jocelyne LECOINTRE

Adjoint VIE ASSOCIATIVE et GESTION DES SALLES: Xavier CHIVOT

Attachée associations : Valérie DELABRIERE

Adjointe ANIMATION, CULTURE, SPORT, RESTAURATION: Claire LE TOURNEUR

Attachée Bibliothèque : Josette LE BRETON-PALIER

Adjoint VIE SCOLAIRE et PERSONNEL : Pierre CHIAPELLO

Attaché Vie scolaire : Christophe PAILLIER

Adjointe URBANISME, ENVIRONNEMENT et JEUNESSE: Marie-Claude JULLIEN

Attachée Urbanisme: Nadia ABDELAZIZ

Délégué BUDGET-FINANCES: Frédéric VIEUX

Délégué VOIRIE et RESEAUX : Alain DULONDEL

Attaché Voirie: David LEMENAGER

Délégué ASSISTANCE TECHNIQUE, CIMETIERE, ENERGIES: Guy DUPUIS

Attachée technique : Monique MASSELIN

Les autres Conseillers municipaux sont Rodolphe CORRON, Valérie LEFEBVRE, Jean DELAMARE, Juliette KARP et Pierre-Emmanuel NIOCHE.

Pour une meilleure répartition des tâches, une plus grande efficacité et le respect de la parité, nous avons souhaité passer de 5 à 6 adjoints.

Les syndicats et commissions ont été répartis entre les 23 conseillers municipaux.

Les **syndicats** sont la CDCLA (Communauté de Communes), l'assainissement, l'électricité, le SYGOM (ordures ménagères), le SYMA (bassins de l'Andelle), le SIDEAL (Piscine), l'école de musique, le SMGG (Gymnases).

Quatre autres **structures** doivent comporter des élus (le CNAS, le Conseil d'administration du collège, la MJC Aler et le comité de jumelage).

Les commissions sont :

- travaux, urbanisme, environnement et voirie ;
- communication et entreprises ;
- vie sociale et scolaire, enfance, jeunesse et seniors ;
- vie associative et évènements, culture, sport ;
- budget-finances;
- CCAS:
- ouverture des plis ;
- impôts directs;

D'autres groupes de travail sont mis en place (Personnel communal, Correspondant défense, Commission menus, Animations communales diverses, Permis de construire, Gestion de l'eau).

⇒ Rénovation thermique et agrandissement de la Mairie : audit

Nous avons présenté un projet de rénovation thermique, de transition énergétique, d'agrandissement et d'aménagement de la Mairie au Contrat de Territoire et nous avons obtenu en début 2019 un accord de subvention du Département.

La Mairie a été construite en 1984. Elle nécessite un nouvel aménagement de plusieurs faits (développement de la commune, chef-lieu de canton, accroissement de la population, services supplémentaires, nécessité de nouveau local des archives, de nouveaux bureaux, local spécifique d'accueil des Romillois pour les ASVP, agrandissement de la salle des mariages). De plus, une rénovation thermique et PMR est indispensable. Malheureusement pour cette année, nous n'avons pas eu la subvention de 40 % auprès de l'Etat.

Les conseillers municipaux avaient tout de même souhaité que nous poussions un peu plus vers un audit énergétique de l'ancienne mairie. Nous avons retenu un cabinet en janvier.

Nous avions deux parties dans le projet, la partie actuelle où nous refaisions les huisseries et les robinets thermostatiques en considérant que l'isolation suffisait et l'agrandissement aux dernières normes énergétiques. Les résultats de cette étude démontrent que nous avions fait le bon choix dans notre projet.

En effet, sur la partie ancienne, il faut 1 année pour amortir le remplacement des robinets thermostatiques et 17 ans pour le remplacement des menuiseries extérieures, sachant qu'il nous faudra sans doute emprunter une somme sur 15 ans. Alors que si nous avions envisagé une isolation extérieure, il nous aurait fallu 38 ans et pour l'isolation en terrasse, 43 années pour la rentabilité.

⇒ Très-Haut Débit en 2021 en quelques questions

Le **Très Haut-Débit** devrait arriver **en 2021**. Il est financé en grande partie par l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes Lyons Andelle.

Quelques réponses à des questions que nous avions posées pour ceux qui veulent en bénéficier :

- Il n'y aura pas de tranchées à faire de la voie publique jusqu'à votre domicile. Les fourreaux Orange existants seront empruntés.
- Pour le raccordement dans votre habitation, un boitier de terminaison optique sera posé et les abonnés pourront choisir entre les opérateurs présents sur le territoire.
 - Les liaisons entre les pièces seront en Wifi.
- Le coût de raccordement sera de 110 € TTC, il comprendra le raccordement entre le domaine public et l'intérieur de l'habitation.

⇒ Avis favorable pour le PPRI de l'Andelle

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour le **PPRI** (**Plan de Prévention des Risques d'Inondations**) de la Vallée de l'Andelle et des 13 communes concernées. Nos réserves (une près de la Mairie pour la zone d'un futur centre-ville et l'autre à usage d'éducation, de loisirs et urbanisation limitée près du collège) avaient été actées par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et ont été confirmées par le commissaire enquêteur.

⇒ Pas de fermeture de classe pour la rentrée 2020-2021

L'Etat a décidé qu'il n'y aurait **pas de fermeture de classe** dans les communes de moins de 5000 habitants sans l'accord du Maire. C'est une bonne nouvelle, nous pourrons conserver nos six classes de maternelle et 11 classes d'élémentaire.

⇒ Règlement interne du Conseil Municipal

Les communes de plus de 1000 habitants ont obligation de mettre en place un **règlement interne du Conseil Municipal** afin de permettre des échanges et des débats constructifs. Ce règlement est mis en place depuis le mardi 16 juin.

⇒ Vie économique

La Communauté de Communes et la Région ont mis en place un dispositif « **Impulsion relance Normandie** » afin de soutenir les artisans et commerçants de son territoire touchés par la crise sanitaire.

Ces aides peuvent aller de 1000 à 1500 €. Nous avons contacté les entreprises de la commune pouvant être éligibles pour leur donner l'information.

⇒ Travaux divers dans la commune

L'appartement communal derrière la poste a été entièrement réhabilité par nos services techniques. L'agent immobilier et le notaire se sont chargés de la recherche du locataire.

Nous avons mis en marche les jets d'eau de la **fontaine au lavoir**. Une amélioration au niveau des jets parapluie est prévue.

Des **bancs** ont été repeints pour être installés aux écoles et rue de la Libération.

Le **mobilier fleuri Napoléon/Bonaparte** est en cours d'installation près du Cabot en face de la pharmacie.

Les **ânes** du Chemin du Halage sont revenus pâturer au Marais. Nous les retrouvons avec plaisir.

Des lisses de sécurité ont été installées au stade de football Maurice Fleuriel.

⇒ Vie communale

Nous avons eu deux **distributions de masques** assurées par des élus de Romilly et du personnel de la Communauté de Communes **CDCLA**, les mardi 2 juin et samedi 6 juin au CARRE. Plus de 1200 masques ont été distribués.

En fin juin ou début juillet, le **Département** fournira des masques pour les Romillois.

Nous avons **réouvert** le mardi 2 juin l'aire de jeux, le city stade, le skate Park et le stade de football de la Choule.

Au mois de Juin, aux **écoles**, nous avons accueilli en plus des 81 enfants de personnels prioritaires, les GS, CP et CM1– CM2 ainsi que pratiquement tous les niveaux pour quelques jours.

Les **salles communales** restent fermées jusque fin juillet sauf pour quelques réunions en petit nombre. Nous espérons bien que toutes les activités pourront reprendre en septembre.

Une **employée de la commune de Romilly**, Marina LEROY, qui travaille en entretien des bâtiments communaux depuis de nombreuses années, est titularisée comme adjoint technique territoriale.

Un **nouveau recensement des habitants** est prévu sur la commune de Romilly du 21 janvier au 20 février 2021.

⇒ Nos associations

Le **RPFC** (Romilly Pont Saint Pierre Football Club) porte haut les couleurs de Romilly sur Andelle. En effet l'équipe première de football monte en **National 3**, le plus haut niveau pour une équipe de l'Eure.

Avec un budget modeste, le club rivalise avec des concurrents qui ont des budgets 7 ou 10 fois plus importants. Je ne peux que féliciter les dirigeants, les joueurs, les sponsors et les collectivités qui les accompagnent.

Bons mois de Juillet et août...

Le maire, Jean-Luc ROMET

Vie Communale



Agenda Commémorations

Mardi 14 Juillet 2020 : Monument aux Morts de Romilly-sur-Andelle : Commémoration de la Fête Nationale.

Samedi 29 Août 2020 : Monument aux Morts / Carré Militaire / Libération de la commune de Romilly sur Andelle par les Canadiens.

Mercredi 11 Novembre 2020 : Monument aux Morts: Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Samedi 5 Décembre 2020 : Monument aux Morts de Romilly-sur-Andelle :

Commémoration des conflits Algérie / Maroc /Tunisie



La Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert OUVRE SES PORTES AUX HORAIRES HABITUELS avec un nouveau protocole sanitaire

- 1/ Accès limité à 10 personnes à l'intérieur de la Médiathèque (1 enfant compte pour une personne)
- 2/ Obligation de respecter les distances, les sens de circulation et le protocole mis en place.
- 3/ Port du masque obligatoire pour tous les adultes et les enfants à partir de 11 ans.
 Désinfection des mains obligatoire avec le gel hydroalcoolique (mis à disposition à l'intérieur avant l'espace choix)
- 4/ Un circuit différencié est mis en place entre les lecteurs entrants et sortants
- 5/ Accès aux postes informatiques :

Un seul poste informatique sera mis à disposition du public.

Ressources Internet, bureautique.... Pas de jeux sur internet.

Le matériel informatique sera nettoyé après chaque utilisation par un agent de la mairie.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Vie sociale



Les Restos du Cœur

Malgré ces temps troublés, nous sommes restés ouverts pour continuer à accueillir les bénéficiaires. Ceci se fait avec un nombre restreint de bénévoles afin de ne mettre personne en danger suivant les consignes sanitaires. Les consignes restent les mêmes :

Distanciation sociale de plus d'1 mètre à l'extérieur. Une personne à la fois à l'intérieur du Centre. Le port du masque est obligatoire. Pensez aux gants. Nous avons du gel à l'entrée.

Respecter les mesures de sécurité sanitaire est le meilleur moyen de continuer à faire face à l'épidémie. Protégez-vous et prenez soin de tous. Merci.

Nous sommes ouverts le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.

aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34



Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 8h30 - 12h00 et 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h / **2.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Pour info: une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le C.C.A.S.

<u>Logements RPA La Potière disponibles</u>:



Renseignements / visites

02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS



C.D.C.L.A.

Livraison de repas à domicile

Le service de livraison de repas peut pallier à un besoin ponctuel ou permanent pour un repas ou pour tous les repas de la semaine.

Cette prestation permet la consommation d'un repas équilibré tout en prévenant de l'isolement. Le bénéficiaire établit sa commande en fonction de ses besoins. Il n'y a pas de durée d'engagement, ni de préavis en cas de résiliation.

Quatre agents de portage **livrent les repas du lundi au vendredi** par véhicule frigorifique (hors jours fériés) entre 8h30 et 13h00. Les repas du samedi et du dimanche sont livrés avec celui du vendredi. Les repas des jours fériés sont livrés la veille.

Des menus existent pour les personnes qui suivent un régime spécifique (diabétique, sans sel, et sans sel/sans sucre). Renseignements : Béatrice BLASZCZYK 202 32 49 61 27 portagederepas@cdcla.fr



Permanence C.I.D.F.F.

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) PAS DE PERMANENCE EN JUILLET, Mais reprise le Mardi 18 Août à Romilly

Une permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45. Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56 - CIDFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espaces Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX

SOUS RESERVE DE REPRISE DE CES SERVICES

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous. Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière sur rendez-vous.

Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21

Vous recherchez un emploi: des offres d'emploi figurent sur le moteur de recherche mis à votre disposition sur le site de Romilly sur Andelle, en page d'accueil, informations pratiques : **www.normandie-est-emploi.fr**

Initiatives pour l'Emploi des Jeunes

Dynamic'Emploi a mis en place une action en faveur des jeunes sur le territoire.

Public : Jeunes de moins de 26 ans sans emploi et sans formation au moment de l'entrée.

But : entrée en emploi et / ou en formation.

Accompagnement renforcé d'une durée de 6 mois : 1 entretien individuel tous les 15 jours, une journée par semaine d'action collective. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 06 81 01 95 78.



DYNAMIC'EMPLO

Mission Locale

Permanences Espace Enfance La Marelle

25 Sente des Jardins du Couchant

Le Lundi matin, 1 fois par mois, de 9h30 à 12 h avec Madame Ludivine DUFILS

Contact Mission Locale: 202 32 49 90 09 Email: mission.locale@mlv2al.fr

Site internet: www.mlv2al.fr www.facebook.com/missionlocale.v2al



La Mission Locale et la Communauté de Communes Lyons Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à votre disposition deux scooters et une mobylette pour effectuer vos déplacements.

Renseignements 2 02 32 49 90 09





Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle Local au Petit Nojeon (RD 321)

Les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vie Associative



Chers parents, Chers adhérents,

Vous êtes nombreux à connaître notre association, et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant vos enfants au sein des accueils de loisirs de la MJC A.L.E.R.

Nos liens ne sont pas qu'une une simple relation clientèle. Votre implication en tant que parents dans l'association est une plus value importante dont nous devons nous servir pour préserver une qualité de nos services.

Au mois de septembre, nous organiserons notre **Assemblée Générale annuelle à la Marelle**, et force est de constater que nous accueillons de moins en moins de parents lors de cette réunion.

Nous regrettons de ne pas avoir plus de familles présentes à cette Assemblée car elle donne la parole aux adhérents et élus pour construire collectivement les projets de l'association.

L'absence de parents au Conseil d'Administration est un frein au développement de l'activité associative, elle pourrait même finir par voir celle-ci s'arrêter définitivement si nous n'avons pas plus d'implication.

Votre participation est d'autant plus importante cette année compte-tenu de la crise sanitaire que nous avons traversée qui a eu un impact sur le fonctionnement de nos services.

Sachez que vous êtes les bienvenus pour intégrer le Conseil d'Administration, une équipe active est essentielle pour le dynamisme de nos projets.

Alors **nous comptons sur vous** pour venir participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu :

Le Mardi 22 septembre 2020 à 18h30 à la Marelle

Suite à cet événement un verre de l'amitié vous sera offert.

Afin d'organiser cette réunion, je vous remercie de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-joint auprès du secrétariat de la MJC ou par mail : secretariat.mjcaler@gmail.com

Je vous prie de croire, chers parents, en l'expression de mes sincères salutations.

LA PRESIDENTE DE LA MJC A.L.E.R

Virginie LEFAIX

INSCRIPTION ASSEMBLEE GENERALE MJC A.L.E.R 22 SEPTEMBRE 2020

No	m			
Pré	énom			
	Assistera à l'Assemblée Générale de la MJC A.L.E.R le mardi 22 septembre 2020			
	N'assistera pas à l'Assemblée Générale de la MJC A.L.E.R le mardi 22 septembre 2020			
%				
DEPO	T DE CANDIDATURE POUR ENTRER DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC A.L.E.R			
	Trois postes sont à pourvoir			
	ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2020			
	COUPON RETOUR A REMETTRE AU SECRETARIAT DE LA MJC A.L.E.R			
	AVANT LE 28 AOUT 2020			
Vous voulez vous investir dans notre association et participer au développement de nos projets ? Pour cela, déposez votre candidature pour entrer dans le Conseil d'Administration en remplissant le bulletin ci-joint et en le retournant auprès du secrétariat de la MJC. Votre participation à l'Assemblée Générale sera indispensable. Nous procéderons à cette occasion, aux				
élections du nouveau Conseil d'Administration. La réunion sera clôturée par le verre de l'amitié				
Je	souhaite être membre du Conseil d'Administration de la MJC A.L.E.R et présenter ma candidature:			
No	m/Prénom			
Da	te et lieu de naissance			
Pro	ofession			
Ad	resse			
Té	léphone			
Ad	resse mail			



Informations accueil des enfants sur le temps périscolaire à la MJC A.L.E.R

Chers parents,

Nous sommes actuellement en cours d'inscription des enfants au centre de loisirs **pour la rentrée de septembre 2020.**

Comme vous le savez, nos accueils du matin et de l'après-midi s'articulent étroitement avec les horaires de fonctionnement de l'école maternelle et élémentaire.

Sous réserve d'une reprise normale de l'activité scolaire dès le mardi 1er septembre, la MJC propose un accueil pour les enfants de la petite section de maternelle au CM2 :

Les matins : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30

Les après-midis : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 18h30

Les mercredis : de 7h30 à 18h00 avec la possibilité d'inscrire vos enfants à la demi journée avec ou sans repas. Pour enregistrer vos besoins, vous devez remplir un dossier d'inscription disponible au secrétariat de l'association, vous munir du carnet de santé de votre enfant et dernier avis d'imposition.

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat (Bâtiment Marelle 1èr étage) :

- Lundi : 8h30 12h00 13h30 18h00 - Mardi: 8h30 12h00 13h30 17h30

- Mercredi : 8h30 11h30

- Jeudi : 8h30 12h00 13h30 17h00- Vendredi : 8h30 12h00 13h30 16h00

Nous espérons pouvoir répondre favorablement aux demandes des familles. Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à venir rapidement au secrétariat de la MJC.

Accueil pendant les vacances de la TOUSSAINT du 19 octobre au 30 octobre 2020 : Les inscriptions seront ouvertes mi septembre au secrétariat par téléphone 02 32 48 04 09 ou par mail secretariat.mjcaler@gmail.com

Nous vous remercions de votre confiance.

LA DIRECTRICE, Hélène GANDOSSI



Romilly Association Sportive

C'est avec grand regret que nous avons dû cesser toute activité le 16 mars dernier et la saison 2019/2020, fortement perturbée par la pandémie de la Covid-19, s'est achevée sans reprise des activités pour la plupart de nos sections. Nous espérons tous que cette épreuve est derrière nous et que nous pourrons reprendre, dans des conditions normales, toutes nos activités dès le mois de septembre 2020.

Comme dans bien des secteurs, le confinement total puis partiel a eu un impact sur nos finances, en particulier par l'annulation de notre Loto annuel, source de revenus pour l'association. Nous avons continué à rémunérer nos intervenants salariés pendant ces périodes difficiles pour tous. Nous avons donc dû prendre la décision d'augmenter légèrement les cotisations de chacune de nos sections sportives. Néanmoins, pour ne pas trop pénaliser nos adhérents de l'année 2019/2020, le Conseil d'administration a voté une remise de 5 € pour ceux qui s'inscriront à nouveau dans une de nos sections.

Après plus de 20 années au sein de notre association, Colette CHOPART, notre professeur de Yoga en charge des séances du lundi, a dû cesser toute activité pour cause de santé. Nous la remercions pour toutes ces années passées au sein de RAS et lui souhaitons de se remettre pour pouvoir profiter d'une « retraite » amplement méritée. Nous savons que des nombreux yoguistes seront tristes de ne pas retrouver Colette une nouvelle fois en septembre.

Dès la rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir un nouveau professeur de Yoga, Vincent BONIDAN, qui animera 2 groupes, le vendredi de 17h30 à 19h puis de 19h à 20h30. Ces séances se dérouleront au C.A.R.R.E., et non plus au gymnase.

Vous verrez aussi un autre changement dans les horaires pour le Qi Gong : les 2 groupes, débutants et confirmés, auront lieu le mercredi, toujours au C.A.R.R.E., de 17h45 à 18h45 pour les débutants, et de 19h à 20h pour les confirmés.

Nos autres activités continuent, aux mêmes horaires et dans les même lieux. Vous trouverez ci-après tous les détails concernant nos 9 sections sportives. Pour toute question d'ordre général, vous pouvez contacter le responsable de la section concernée.

Si vous êtes tenté(e) par l'une de nos activités, RAS vous propose de participer gratuitement à deux séances de découverte. N'hésitez pas à faire le pas !

L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 18 septembre 2020, à 20h30, salle du Marais. Retenez cette date dans vos agendas pour venir nombreux nous soutenir.

Bonnes vacances à tous et revenez nombreux en septembre pratiquer votre sport favori avec RAS.

Contact :

Présidente de RAS, Caroline SABOURIN

O2 32 49 41 87 Mail : carolinej.sabourin@free.fr



TENNIS DE TABLE

Salle Jean FOUET

Entraînement : le mercredi Jeunes/Débutants : de 18h à 19h30 Jeunes confirmés/Adultes : de 19h30 à 21h Ouverture libre : le lundi de 18h à 20h 1ire séance et inscriptions : 9 septembre

Tarifs annuels Jeunes (de 6 à 14 ans) : 60 €

Adultes Loisirs: 90 € Adultes Compétition (avec licence): 105 € Revnald GOUFFRAN au 06 45 33 49 95

GYM SENIORS

Salle du C.AR.R.E.

Groupe 1 : le jeudi de 10h30 à 11h30 Groupe 2 : le jeudi de 11h30 à 12h30 1ère séance et inscriptions : 10 septembre Tarifs annuels: 85 € Michelle HANQUIER au 02 32 49 79 93

HATHA YOGA

Gymnase Jacques Anquetil Le mercredi de 12h à 13h30 1ère séance et inscriptions : 9 septembre

Tarifs annuels 1h30 par semaine: 120 €

Françoise GUERRE au 02 32 49 99 88

PILATES

Gymnase Jacques Anquetil

Groupe 1 : le mercredi de 19h30 à 20h30 Groupe 2 : le mercredi de 20h30 à 21h30 1ère séance et inscriptions : 9 septembre Tarifs annuels: 85 €

Anita GUILLUY au 06 13 34 44 58

OI GONG

Salle du C.A.R.R.E.

Débutants : Le mercredi de 18h à 19h Confirmés : Le mercredi de 19h à 20h 1^{ère} séance et inscriptions : 16 septembre Tarifs annuels: 85 € Marie DUPUIS au 02 32 49 14 05

GYM ADULTES

Gymnase Jacques Anquetil Le lundi de 18h à 19h

1^{ère} séance et inscriptions : 7 septembre

Le mercredi de 18h à 19h

1ère séance et inscriptions : 9 septembre Tarifs annuels

1 cours/semaine : 85 € 2 cours/semaine : 130 €

Patricia CARDOSO au 02 32 49 95 82

RECREA GYM

Gymnase Jacques Anquetil

De 3 ans à 8 ans Le mercredi de 15h à 16h

1ire séance et inscriptions : 9 septembre

Tarifs annuels: 80 €

Françoise CATELIN au 02 32 49 77 90

YOGA

Salle du C.AR.R.E.

Groupe 1 : le vendredi de 17h30 à 19h Groupe 2 : le vendredi de 19h à 20h30 1ère séance et inscriptions : 11 septembre

Tarifs annuels:

1h30 par semaine: 120 € Annick CROMBEZ au 06 13 91 79 49

BADMINTON

Gymnase Jacques Anquetil

Lycéens/Adultes :

lundi 19h/20h30 ou 20h30/22h

1ère séance et inscriptions : 7 septembre Tarifs annuels

Lycéens/Adultes: 85 €

Jean-Charles DESNOS au 02 32 49 78 32

Une remise exceptionnelle de 5 € est proposée à tous les adhérents de la saison 2019/2020 qui se ré-inscrivent en 2020/2021

R.P.F.C.







L'association Détente & Découverte a décidé de maintenir **l'exposition de peinture et sculpture du jeudi 30 septembre au dimanche 4 octobre 2020**, ainsi que le concours photos du 21 au 22 novembre 2020.

L'activité randonnée proposera une sortie de reprise le dimanche 13 septembre.

Le **photoClub reprendra le 3 septembre** ses activités avec réunion tous les 15 jours de 20h30 à 22h30 à la maison du Marais.

Si vous êtes intéressé par une des activités de Détente & Découverte :

Guy DUPUIS 2 06 32 91 56 92

Mail detente.et.decouverte@gmail.com

Nous vous souhaitons de bonne vacances

Concours Photos



L'association Détente et Découverte organise son 25ème concours photos

du 21 au 22 Novembre 2020

C'est le moment d'immortaliser un objet, un paysage, un instant insolite.



Vous souhaitez y participer, ce concours est pour vous. Pour cela, préparer 3 photos. Pour une qualité d'impression, la taille de votre photo ne doit pas être inférieure au format 3000 X 2000 pixels ou 6 mo au format 2x3.

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne. L'association sélectionnera 1 photo sur les 3 présentées. Un tirage papier au format 30x45 sera offerte à chaque candidat et restitué le Dimanche à 18h à la salle du CARRE après la remise des prix.

- ⇒ Sur clé USB mise sous enveloppe avec votre nom, adresse et n° de téléphone, le tout déposé en mairie avant le dimanche 26 octobre dernier délai.
 - La clé sera restituée après les résultats le dimanche à 18h à la salle du CARRE.
- ⇒ Pour ceux qui le souhaitent, une permanence aura lieu le samedi matin 24 Octobre de 10h00 à 12h00 à la médiathèque de Romilly sur Andelle. Les photos seront enregistrées sur place et la clé USB restituée de suite.
- ⇒ Vous êtes expert en informatique avec https://wetransfer.com vous pouvez dès à présent les transférer à l'adresse mail ci-dessous.

Règlement concours photos à disposition sur demande (mail ci-dessous) ou en mairie.

Pour tous renseignements, contacter:

Guv DUPUIS

Tél: 06 32 91 56 92

@mail detente.et.decouverte@gmail.com

Les Roses d'Automne

BIOTROPICA

Le club <Les Roses d'Automne> reprendra son activité le 7 Septembre à la RPA La Potière, à partir de 14h (pas de séance cinéma).

La sortie Biotropica du 8 Octobre est maintenue.



Le **repas dansant du 17 Octobre** aura bien lieu, à la salle Aragon, animé par <les Andrew's> suivi du **loto** animé par loto Passion, le lendemain, **18 Octobre à partir de 12h.**



Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous revoir. La Présidente, Annick Lebrun 202 32 49 72 24

E.C.L.A.I.R. – cours d'Anglais en période scolaire Saison 2020-2021

Réinscription les 9 et 16 Septembre 2020 de 16h30 à 18h00 salle « Marie de France » - 39ter rue Neuve – 27610 Romilly sur Andelle

MELANIE - Salle « Marie de France » - 39ter, rue Neuve - 27610 Romilly-sur-Andelle

Public	horaires	Tarif 25 séances
Enfants de 4 à 6 ans	14h00 à 14h30	130.00
Enfants de 7 à 9 ans	14h30 à 15h15	150.00
Enfants de 9 à 11 ans	15h15 à 16h00	150.00
collégiens	16h00 à 17h00	215.00
Adultes déb/confirmés	17h00 à 18h00** 18h00 à 19h00**	215.00

ARNAUD - « Maison du Marais - 13 chemin du Marché - 27610 Romilly-sur-Andelle

Public	horaires	Tarif 25 séances
Collégiens/lycéens	16h15 à 17h15**	215.00
	17h15 à 18h15**	
Adultes avancés/conversation	18h15 à 19h15**	215.00
	19h15 à 20h15**	

Possibilité de régler en 3 fois : 1er Oct 20 - 1er Janv 21 – 1er Avril 21

Obligation de déposer les trois chèques lors de l'inscription.

Arrivée en cours d'année, règlement à remettre obligatoirement au plus tard lors du 1er cours.

Veuillez retourner le coupon d'inscription entièrement rempli à Marlies Gutsmann : <u>g.gutsmannmarlies@orange.fr</u> – renseignements au : 06.83.37.29.63

NomPré	énom
Adresse	
N° de télemail	
cours choisi	

Informations diverses



La Police Nationale recrute Inscriptions au concours

GARDIEN DE LA PAIX

Du 15 Mai 2020 au 24 Juillet 2020 lapolicenationalerecrute.fr et devenirpolicier.fr





Message de l'EFS

Les donneurs sont appelés à se mobiliser dès à présent pour augmenter le niveau de réserve avant l'été et le maintenir jusqu'au mois de Septembre.

Pour effectuer un don de sang dans les meilleures conditions, privilégier les RDV si possible : Mon RDV Don de Sang, sur l'application EFS « Don de sang » ou par téléphone.

Jusqu'au 11 Juillet, « **#Prenez le relais, 1 mois pour tous donner!** » et devenez **ambassadeurs du don de sang**. Merci aux donneurs qui prennent 1 h de leur temps pour donner! Consultez les collectes de **#Prenez le relais en <u>Hauts de France // en Normandie</u>**

dondesang.efs.sante.fr

Parce que votre animal ne peut pas demander son chemin quand il se perd, identifiez-le

Identification des animaux

Article D 212-63 Créé par Décret n° 2006-1662 du 21/12/2006

iidentifiemonanimal



L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques,

comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers permettant d'identifier l'ani-

<u>IMPORTANT</u>

mal.

Si vous perdez vos animaux de compagnie, <u>faites toutes les recherches nécessaires avant d'appeler l'Agent de Surveillance de la Voie Publique</u>. De même pour les animaux de ferme : assurez-vous que les barrages ou les haies sont en bon état.

Trop souvent, des animaux s'échappent sur la voie publique de jour comme de nuit. Vous avez la responsabilité de vos animaux. Un accident vous occasionnera des conséquences graves.

A.S.V.P.: \$\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\max}\max\modebat\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\mathbb{\m



Association Chat en détresse

Cette association assure la protection, l'alimentation, le contrôle sanitaire, le tatouage et la stérilisation des chats domestiques abandonnés

■ 06 71 22 12 22 mail: chatsendetresse@aol.com Site: asschatsendetresse.free.fr

Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil, muni(e) du livret de famille, et/ou d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour vos démarches administratives.

RAPPELS

Interdiction et réglementation

- Il est interdit de faire du feu dans notre commune, hors barbecue.



- Horaires de travaux, jardinage (se référer à notre encart ci-dessous).
- Poubelles ordures ménagères ⇒ les sortir la veille au soir (le dimanche et le mercredi) :
 - ⇒ idéalement dans des poubelles, containers, pour éviter l'éventration des sacs par des animaux errants.
- Tri sélectif : les sortir le mercredi soir pour le jeudi, dans les sacs prévus à cet effet.



Vigilance démarchage



Nous invitons l'ensemble des habitants à être vigilant par rapport aux personnes faisant du démarchage, peu importe la société pour laquelle ils opèrent. Ces personnes doivent impérativement vous présenter une attestation de déclaration en Mairie, leur autorisant la tractation et le porte-à-porte chez les habitants ainsi qu'une carte pro avec photo, nom, prénom, nom de la société, téléphone et numéro de SIRET, auquel cas, veuillez contacter les ASVP rapidement.

Merci pour votre vigilance.



Nuisances sonores - Arrêté préfectoral

Les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc.... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entretiens de vos haies, de vos arbres, sur la voie communale

Les haies et les branches d'arbres qui dépassent sur les trottoirs doivent être régulièrement taillées par vos soins. Par ailleurs, il est gênant que les lignes de France Télécom soient obstruées par les branches d'arbres, cela perturbe une bonne télécommunication.

Les branches doivent également être taillées pour laisser un espace libre aux fils.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.



Port du casque à vélo pour les moins de 12 ans

A partir du 22 Mars 2017, à vélo, le port d'un casque certifié a été rendu **obligatoire** pour tous les enfants de moins de 12 ans (décret 2016-1800 du 21 Décembre 2016). Les adultes transportant ou accompagnant les enfants pourront être sanctionnés en cas de non-port de casque par ces derniers, par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135 €).

Recensement Service National



Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser!

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Nouvelle adresse : CSN ROUEN - 3 rue d'Herbouvile CS 11313 76178 Rouen Cédex

2 : 02 32 08 20 40 http://www.defense.gouv.fr Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.

A NOTER:

« Les JDC sont suspendues jusqu'au 31 août 2020. Elles devraient reprendre à compter du 1er septembre. En attendant, N'hésitez pas à vous connecter à votre espace <u>majdc.fr</u> pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25ème anniversaire du candidat.

Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement ;
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire "en instance de convocation". »

Intercommunalité



TRANSPORTS SCOLAIRES 2020 - 2021

Inscription uniquement en ligne sur nomad.normandie.fr

DU 16 JUIN AU 31 JUILLET 2020

(Au-delà de cette date, majoration de 20 €)

La communauté de communes Lyons Andelle [CDCLA] continue d'assurer la gratuité des transports scolaires

pour les élèves résidant dans les 30 communes du territoire.

Ainsi, la CDCLA prend à sa charge le coût des transports scolaires facturé par la Région Normandie, à savoir 55 € pour un élève de maternelle ou primaire et 110 € pour un collégien ou un lycéen.

CARTE DE TRANSPORT

- Envoi à domicile à compter de la mi-août 2020 pour les cartes papier et la première délivrance de la carte billettique ATOUMOD
- Pour les détenteurs de la carte ATOUMOD en 2019, la conserver (valable 7 ans); le titre sera chargé à distance et disponible lors du 1^{er} voyage en validant sa carte à bord du car.
- · Duplicata 10 €



+ D'INFORMATIONS | www.cdcla.fr

Service des transports scolaires de la CDCLA: 02 32 49 61 27

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

<u>4 arrêts sur Romilly</u>: Café Le Marigny - rue Saint-Georges, Mairie - rue Neuve - gare PMR, RPA La Potière - Rue Blingue, Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare

Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie.

<u>Tarif</u>: 2 € (sauf augmentation). Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

ue.

Renseignements:

Services des Transports Publics Routiers de l'Eure - 19 rue Saint-Louis CS 40441 - 27004 Evreux Cédex www.transports.normandie.fr 202 22 55 00 10 Mail : tranports27@normandie.fr

ou

Autocars DELCOURT - ligne commerciale : 06 62 50 93 75

ou

Gare routière de Rouen 22 02 32 08 19 75



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Romilly - Pont saint Pierre - Pitres

27 610 ROMILLY sur ANDELLE

TÉL: 07 67 02 96 66 Email:ecolemusiqueromilly@free·fr



Scannez ce QR code pour accéder au site internet

Inscriptions sur rendez-vous paccé site is début septembre à l'école de musique



Vous pouvez contacter l'école de musique par mail à <u>ecolemusiqueromilly@free·fr</u> ou téléphoner au 07 67 02 96 66

SDISCIPLINES ENSEIGNEESS:

Eveil musical à partir de 4 ans (moyenne section), flûte à bec, hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trombone, trompette, guitare, piano, guitare basse, violon, percussion, atelier musiques actuelles, atelier jazz, formation musicale, divers ensembles et orchestres ainsi que le parcours découverte des instruments (deux à trois cours de chaque instrument enseigné à l'école de musique, répartis sur toute l'année scolaire).

Les frais d'inscription sont calculés selon les revenus de la famille pour les habitants de Romilly, Pîtres et Pont Saint Pierre (tarif unique extérieur pour les autres).



Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - près d'Intermarché, 1868 A rue de la Libération 2 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. <u>La Maison Médicale regroupe</u> Médecins, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

Madame Leyla LAVIGNE-NEGRE, psychomotricienne le lundi et le vendredi 2 07 71 82 58 47.

Nouveau numéro national gratuit pour joindre un médecin généraliste en NORMANDIE, <u>en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux</u>: 116 117 (tous les soirs après 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés). <u>En cas d'urgence vitale</u>, le 15 reste le numéro à composer.

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, faire le 116 117 (voir ci-dessus). En cas d'urgence, faites le 15.

Infirmières Week-end et jours fériés 2 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h 2 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacie de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boites de seringues usagées

Gratuitement 22 02 32 49 76 64





EDDY TAXI 27 2 06 30 18 16 28 / FOSSE 2 06 81 25 07 13

Taxi et transport de malades assis

Cabinet dentaire Dr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

2 02 32 49 92 07

Clinique vétérinaire de l'Andelle Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr BERTRAND et Dr NAUDIN

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

2 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

Le Défenseur des Droits	09 69 39 00 00
www.defenseurdesdroits.fr	
CIDFF (droit des familles)	02 32 33 44 56
Victimes ou témoins de violences	3919

PHARMACIE Mr et Mme PUYHAUBERT

834 Rue Blingue 2 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

www.suicide-ecoute.fr

du Lundi au Vendredi : 9 h -12h30 et 14h30 - 20h00 le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

S.A.M.U.	15		
Gendarmerie	17		
Pompiers	18		
Appel d'urgence	112		
Centre anti poison	0800 59 59 59		
Réseau bronchiolite Haut-Normand	02 35 71 70 82		
Appel d'urgence personnes sourdes			
ou malentendantes	114		
Appel d'urgence sociale	115		
Allo Enfance maltraitée	119		
Halte au harcèlement à l'école	3020		
Suicide écoute	01 45 39 40 00		

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr 202-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00 Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » 🕾 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17

Ou 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs iaunes du tri sélectif

2 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ® 02 32 48 20 70

Accueil : Lundi, mardi, Jeudi et Vendredi

8h30-12h30

Bureau: 78 rue Saint-Georges

VEOLIA EAU № 09 69 39 56 34 Toutes les démarches sans se déplacer 7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité

0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz

0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF @ 0810-25-27-10

Point d'accès numérique : Espace des 2 Rives à Pîtres. <u>Adresse postale</u> : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex

Site internet: caf.fr

Amélioration de l'Habitat Renseignements et conseils gratuits

Permanences 9 rue du Général Leclerc à Fleury sur Andelle Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

C.I.C.A.S. d'Evreux - **2** 0820-200-189 AGIRC - ARRCO

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire

24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. 🕾 3646

□ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Gestion Ordures Ménagères 2 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

2 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique « Jacques LANGLOIS » Secrétariat № 02 32 48 12 54

Service des transports scolaires

CDCLA rue Martin Liesse - Charleval 2 02 32 49 61 27

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval © 02 32 49 44 52

 Fax: 02 32 49 28 00

Du Lundi au Vendredi 0

08h30 - 12h00

et 13h30 - 17h30

Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle mairie@romilly-sur-andelle.fr
Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr
Service urbanisme en Mairie :

Ouvert au public tous les jours <u>le matin</u> 8h30 - 12h00

A.S.V.P. **2** 07 57 42 78 63 ou 06 81 68 51 87

Du Lundi au Vendredi de 8h15 à 19h00 Après 19 heures, faire le 17 Gendarmerie

Biblio-Médiathèque 🕾 02 32 48 18 28

Courriel: bibli.romilly@wanadoo.fr

Lundi - Mardi - Jeudi 16h00 - 18h30 Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00 14h00 à 18h30

Samedi 09h00 - 12h00

Fermée le Samedi pendant Juillet et Août

Lundi: 08h00 - 11h45 et 13h30 - 17h45 Mardi, jeudi: 08h00 - 12h15 Mercredi, Vendredi, Samedi: 09h00 -11h45

13h30 - 17h45

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45 Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 -11h45

13h30 - 16h45

Uniquement le matin:

Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 12h15

Gymnase 80 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière 28 06 14 85 05 74

La Mairie ne sera pas ouverte le Samedi matin pendant les mois de Juillet et Août. Reprise le Samedi 29 Août.

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Monsieur Didier HOUSSAYE, Adjoint à la Communication - Entreprises
Madame Pascale BIVILLE, Adjointe Vie sociale, Seniors
Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint Vie associative, gestion des salles
Madame Claire LE TOURNEUR, Adjointe Evénements, culture, sport,
restauration scolaire

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Adjoint Vie scolaire, personnel

Madame Marie-Claude JULLIEN, Adjointe Urbanisme, environnement,
enfance, jeunesse

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué Finances Monsieur Alain DULONDEL, Délégué Voirie Monsieur Guy DUPUIS, Délégué assistance technique, cimetière

Pendant les vacances, vous pouvez laisser un message pour l'élu concerné avec votre numéro de téléphone auprès du secrétariat qui fera suivre.

2 02 32 48 73 00

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER
Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle
Uniquement sur rendez-vous

2 06 82 66 55 81 **2** 06 25 22 66 72

Madame Claire O'PETIT, Députée

☎ 07 89 27 88 12

Crèche Halte-garderie Récré Andelle 🕾 02 32 49 22 57

RIBAMBELLE périscolaire maternelle © 02 32 49 66 79 ECOLE DE MUSIQUE © 02 32 48 12 54

 Ecole Maternelle GENEVOIX
 ☎
 02 32 48 17 88

 Ecole Louise MICHEL
 ☎
 02 32 68 79 23

 Collège des Deux Amants
 ☎
 02 32 49 45 22

Rue Martin Liesse BP 20 27380 Charleval cdcla-andelle.fr